

DEMI - PENSION

Elle concerne les repas des lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Le prix d'un repas comprend : la nourriture, les salaires et charges du personnel de cuisine, d'entretien, de surveillance, du matériel et des aménagements.

Des cartes de cantine magnétiques, avec protection, seront distribuées à chaque élève et facturées 4,00 €. Pour toute perte de carte ou détérioration (coloriages divers, décapage, ...), il sera demandé 10,00 € à l'élève.

Différentes possibilités sont offertes aux familles :

L'abonnement annuel ou trimestriel : (cf. tableau ci-dessous).

Les familles peuvent choisir un, deux, trois ou quatre jours fixes où l'élève prendra régulièrement son repas au collège.

Des changements de demi-pension peuvent néanmoins être effectués :

- En début de chaque période (cf. tableau ci-dessous).
- En dehors de chaque période, avec l'accord préalable du service comptabilité.

Pour les repas occasionnels : les élèves doivent avoir fait créditer leur carte pour un montant **minimum de 38,00 €** (soit 7,60 € le repas).

TARIF DE LA DEMI-PENSION					
Nombre de Jours	COUT ANNUEL Demi-Pension	COUT TRIMESTRIEL			COUT MENSUEL Sur 10 mois
		1 ^{ère} Période (1/09 au 18/12/2020)	2 ^{ème} Période (4/01 au 9/04/2021)	3 ^{ème} Période (26/04 au 30/06/2021)	
1	211,50 €	86,00 €	66,75 €	58,75 €	21,15 €
2	423,00 €	172,00 €	133,50 €	117,50 €	42,30 €
3	634,50 €	258,00 €	200,25 €	176,25 €	63,45 €
4	846,00 €	344,00 €	267,00 €	235,00 €	84,60 €

N.B. : En cas d'absence justifiée de plus de 8 jours, adresser votre justificatif au service comptabilité pour une demande de remboursement.